



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

22/11/2012

Dossier complet le :

22/11/2012

N° d'enregistrement :

F091 12 P0747

1. Intitulé du projet

RD363, modernisation de la voie (accès Nord) à Aigues Vives.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil Général du Gard

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

ALARY Damien - Président du Conseil Général

RCS / SIREN

212131101010110119110101017131

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Infrastructures routières. 6°e) Giratoire dont l'emprise est supérieure à 0.4 hectare.	Emprise du giratoire ≈ 0.5 hectare.
6°d) Modifications d'une route d'une longueur inférieure à 3 kilomètres.	Plate forme routière de 10 mètres avec une chaussée égale à 6 mètres et une piste cyclable de 3 mètres. Traitement de la route sur 700 ml.

4. Caractéristiques générales du projet

L'opération comprendra principalement l'aménagement du carrefour RD363 x Route Intercommunale en un carrefour giratoire à trois branches, le raccordement du carrefour avec la RD142 par un carrefour en T et le traitement de la section courante. Déplacements des modes doux assurés par la création d'une piste cyclable bidirectionnelle. Maintien des écoulements hydrauliques. Homogénéisation des accès privés des parcelles. Mise en place d'un traitement végétalisé. La chaussée de la RD142 entre la voie ferrée et le giratoire des RD 742 et 142 sera uniquement rénovée.

4.2 Objectifs du projet

Réaliser une route avec des caractéristiques permettant la circulation du trafic PL et améliorer les conditions de sécurité et de déplacements pour l'ensemble des autres usagers de la RD363, y compris les modes doux.

La RD363, actuellement voie de desserte locale de niveau 4, sera redéfinie en voie de liaison de niveau 2, d'après le Schéma Routier Départemental.

Elle complétera de façon cohérente le maillage routier de niveau 1 à proximité et permettra à terme d'assurer entre l'autoroute A9 et l'usine Syngenta une continuité de chaussée de 6 mètres de large. Le futur carrefour giratoire devra être compatible avec la poursuite à terme de la voie longeant le canal BRL en direction de la RD1.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Cette opération se déroulera en quatre phases sur une durée de quatre mois.

Les phases de réalisation seront les suivantes :

- phase 1 : travaux préparatoires, libération d'emprise, terrassements (y compris de la voie cyclable) et assainissement de la plate-forme
- phase 2 : réalisation des tranchées, du pluvial, des remblais, des structures des chaussées, du carrefour giratoire et de la voie cyclable
- phase 3 : réalisation des bordures, îlots, coulage des bétons et des enrobés
- phase 4 : réalisation des équipements (signalisations horizontale et verticale) et des finitions.

Les travaux seront effectués sous circulation avec mise en place de restrictions en fonction des tâches exécutées : limitation de vitesse, mise en place d'alternat...

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En 2010, des comptages ont été réalisés sur une demi-journée. On constate sur cette période, un trafic compris entre 3 000 et 3 500 véhicules par jour.

Après réalisation des aménagements, on estime l'augmentation du trafic sur cette portion à 4 000 véhicules par jour avec 5% de PL, ce qui devrait correspondre à l'augmentation du taux de croissance linéaire annuelle du trafic sur le secteur.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité administrative de l'état compétente en matière d'environnement devra être jointe aux dossiers d'autorisation(s).

Mise en compatibilité des documents d'urbanismes, Enquêtes conjointes préalable à la Déclaration Utilité Publique au titre du code de l'expropriation, parcellaire et un Dossier Loi sur l'Eau au titre du code de l'environnement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier loi sur l'eau, conformément à l'article R122-3 du code de l'environnement et D.U.P au titre du code de l'expropriation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (à titre) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- assiette du projet	- 2 Ha
- surfaces imperméabilisées avant	- 7 600 m ²
- surfaces imperméabilisées après	- 11 000 m ²
- rayon externe du giratoire	- 20 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le projet touche les RD363, 142 et 742.
 RD 363 du PR 0+600 au PR 0+000
 RD142 du PR 1+254 au PR 1+592

Coordonnées géographiques

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5^a a) 1^b et d) : 8° 10' 18" 28° a) et b) 32° 41' et 42°

Point de départ Long. -4° 41' 25" - Lat. 43° 43' 41" -

Point d'arrivée Long. -4° 41' 51" - Lat. 43° 43' 01" -

Commune traversée

L'opération se situe sur la commune d'Aigues Vives.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? _____

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative
 La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Le projet est-il soumis à l'obligation de réaliser un diagnostic de l'état initial de l'environnement (sur le site et sur le lieu de voirie projeté) ?

Voirie routière pour la quasi totalité de l'aménagement. La création de la piste cyclable et les aménagements paysagers viendront impacter des parcelles agricoles.

Le projet est-il soumis à l'obligation de réaliser un diagnostic de l'état initial de l'environnement (sur le site et sur le lieu de voirie projeté) ?

Oui Non

Le projet est-il soumis à l'obligation de réaliser un diagnostic de l'état initial de l'environnement (sur le site et sur le lieu de voirie projeté) ?

PLU d'Aigues Vives approuvé le 02 mars 2012

Zones Ap et UDb

Le projet est-il soumis à l'obligation de réaliser un diagnostic de l'état initial de l'environnement (sur le site et sur le lieu de voirie projeté) ?

Oui Non

5.2. Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée

Caractériser le territoire d'implantation du projet, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet de l'INPN (www.inpn.fr) et de la base de données de la base de données de l'INPN.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit (dans le cas échéant, sur la zone d'élaboration) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone numérisée par l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE Vistre) Nappes Vistrenque et Costières.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI du Rhony approuvé le 02/04/1996.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destinée à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes?
Veuillez compléter le tableau suivant

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	Engendra-t-il les prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Excédentaire pour : - Déblais et évacuation des terres excédentaires issues des terrassements de la piste cyclable et de l'élargissement de la RD363, - Démolition d'une partie de chaussée (intersection RD142/RD363).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déficitaire pour: - Apport de matériaux pour la réalisation des nouvelles structures de chaussée (giratoire, nouvelle intersection RD142/RD363, piste cyclable, élargissement de la RD363).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des perturbations, des dégradations des écosystèmes de la biodiversité existante (faune, flore, habitats végétaux) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le Dossier loi sur l'eau établi pour cette opération, au vu des mesures compensatoires prévues pour les travaux projetés sur l'aménagement et compte tenu de la zone d'étude (secteur agricole et peu diversifié). Son implantation et l'occupation des sols autour ne favorise pas la présence d'espèce faunistique et floristique. Les incidences du projet sur la faune et la flore sont donc considérées comme négligeable.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le DSLE établie pour cette opération, au vu des mesures compensatoires prévues pour les travaux projetés sur l'aménagement: - Le projet d'aménagement est compatible avec la D.C.E. et les orientations du S.A.G.E et du S.D.A.G.E - Les incidences du projet sur l'horizon paysager sont nulles - Les incidences qualitatives du projet sur les eaux souterraines et superficielles sont considérées comme négligeables. Enfin, le Razil n'étant pas un cours d'eau présentant une grande diversité, il s'apparente plutôt à un fossé agricole; dans ces conditions le projet ne présente aucun impact sur son état global.

	Engendre-t-il la consommation d'espèces animales, végétales, forestières, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Acquisitions foncières sur le domaine agricole calculées au plus juste pour permettre la réalisation de la piste cyclable, du giratoire et des futurs aménagements paysagers.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT de l'usine Syngenta à Aigues Vives approuvé le 01/06/2012.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la réalisation de l'opération mais pas d'habitation avoisinante.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, lors du compactage des fonds de forme, des couches du corps de chaussée et de la couche de roulement.	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'éclairage de l'infrastructure routière n'est pas prévu.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux : Émission de GES par les engins de chantier et lors des livraisons des matières premières.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets liquides, gazeux, solides, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets, qui seront très limités en volume, seront évacués conformément au Plan Départemental d'Élimination des Déchets du BTP.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'impact foncier sur les parcelles cultivées est limité à environ 2 Ha.</p>

6.2 Les incidences du projet (identifiées au 6.1) sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Pas d'autres projets à notre connaissance.

6.3 Les incidences du projet (identifiées au 6.1) sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est possible que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé. Expliquez pourquoi.

Vu l'emprise de l'opération et considérant que l'environnement rencontré ne présente pas d'enjeu, le projet peut être dispensé d'étude d'impact.
Cet aménagement répond essentiellement à un enjeu de hiérarchisation et de domanialité des voiries dans ce secteur.

